



## ANNEXE 1

### Objet : MODE DE SELECTION AUX COMPETITIONS DE REFERENCE DE LA SAISON 2020-2021

Accéder à une sélection est le résultat d'un processus de planification d'entraînement et de compétitions préparatoires proposé et suivi par la direction de la Performance. Les critères de sélection retenus exposés ci-dessous prennent en compte les objectifs de performance de la FFBaD. Le niveau d'exigence minimal fédéral pour prétendre à être sélectionné pourra être supérieur aux règlements BWF. Ce niveau est déterminé par le DTN suite aux préconisations de la direction de la Performance.

Pour rappel : les objectifs fixés par la FFBaD :  
Finale Thomas et Uber Cup : ¼ de finale  
Phase qualificative de l'EMTC : Qualifié  
Championnat d'Europe par équipe Mixte : Podium  
Sudirman cup : vainqueur du groupe  
Championnats du monde : Huitièmes de finales

Les sélections sur les événements de référence de la saison 2020-2021 sont régies par de grands principes incontournables :

- Sont sélectionnés directement les joueurs top 32 mondiaux sur liste claire BWF pour événements mondiaux individuels ou top 16 sur liste claire BWF pour événements européens individuels
- Les joueurs ne seront inscrits sur les événements individuels que dans leur discipline prioritaire : soit en simple / soit en double / soit en mixte / soit en double et mixte.
- Les joueurs seront envoyés sans condition s'ils sont en position de qualifiable sur la première liste de la BWF ou de BE.
- Si un joueur en dehors des critères de qualification directe sur liste claire, se trouve en position de qualifiable alors il pourra éventuellement être sélectionné au choix des entraîneurs nationaux sur les repères de critères suivants :
  - o Nombre de victoires sur top 25 mondiaux
  - o Résultats internationaux significatifs en lien avec les objectifs fixés.
  - o Priorité aux joueurs identifiés Paris 2024
- Sur les événements de référence par équipe les sélections se font au choix de la direction de la Performance sur proposition des Entraîneurs nationaux référents pour chaque discipline à l'observation croisée du classement mondial, du nombre de victoires sur Top 25 mondiaux, et des résultats significatifs sur les tournois internationaux. En l'absence de résultats significatifs sur la période (exemple : raisons sanitaires), les entraîneurs nationaux peuvent proposer la mise en place d'actions supplémentaires pour aide à la décision.
- Sélection validée par la direction de la Performance et le DTN et in fine par les élus de référence de la performance.

***Championnats d'Europe par équipe mixte (phase qualificative)***

du 11 au 13 décembre 2020

Choix de la direction de la Performance sur proposition des entraîneurs nationaux référents de chaque discipline

Annonce de la sélection 27 novembre 2020

***Championnats d'Europe par équipe mixte/ Sudirman Cup (en cas de qualification)***

Phase Européenne : du 16 au 20 février 2021 à Helsinki (Finlande)

Choix de la direction de la Performance sur proposition des entraîneurs nationaux référents de chaque discipline

Annonce de la sélection liste large le 4 janvier 2021 et annonce finale le 22 janvier 2021

Phase mondiale ou Sudirman Cup : du 23 au 30 mai 2021 à Suzhou (Chine)

Choix de la direction de la Performance sur proposition des entraîneurs nationaux référents de chaque discipline

Annonce de la sélection liste large le 2 avril 2021 et annonce finale le 23 avril 2021